

A la fin de l'année 2001, instituée Année du Volontariat par l'ONU et marquée par la célébration des 100 ans de la loi 1901, il nous avait semblé intéressant d'avoir des informations précises sur les bénévoles qui militent au sein de notre association, à l'heure où nous engageons tous d'énormes efforts pour développer les structures locales, recruter et former de nouveaux bénévoles.

En 2011, décrétée Année européenne du Bénévolat par la Commission européenne, il nous est apparu primordial d'évaluer l'évolution de notre population bénévole en référence à notre première enquête et de mesurer les attentes et les besoins de nos bénévoles en cette période de forte mutation sociétale et associative.

La Direction Vie Associative de l'UNICEF France a donc décidé d'entamer une grande enquête intitulée « Qui sommes-nous, dix ans après ? », destinée à l'ensemble des bénévoles UNICEF oeuvrant en France.

Cette enquête a été réalisée en ligne entre le 1^{er} octobre 2010 et le 27 mai 2011.

929 bénévoles ont répondu au questionnaire en ligne.

L'analyse de ces réponses nous a permis de mesurer les évolutions de notre population bénévole en termes de profil socio-démographique, d'activité au sein de l'Unicef, de recrutement, de motivations et de satisfaction des bénévoles.



Bénévoles UNICEF à Solidays

Coup d'œil sur le bénévolat en France

Quelques soient leur taille, leur activité, leur champ d'intervention ou leurs ressources, les associations ont toutes largement recours au bénévolat.

La solidarité, l'échange et le don sont importants dans nos sociétés modernes et le

bénévolat a, semble-t-il, de beaux jours devant lui.

Selon l'enquête réalisée par France Bénévolat (données IFOP) en 2010, la France compte 18 millions de bénévoles dont 11 millions dans les associations.

Le taux d'engagement des Français de plus de 15 ans est de 36%, 22% pour le seul bénévolat associatif.

Les 15/25 ans sont 29% à être bénévoles, 45% pour les 50-65 ans et 51% pour les plus de 65 ans.

On dénombre un peu plus de femmes (54%) que d'hommes bénévoles.

Sur les 11 millions de bénévoles associatifs, 9 millions se disent engagés toute l'année.

Les demandeurs d'emploi sont engagés à 27% mais les primo-demandeurs (jeunes) sont nettement au-dessus (45%).

C'est la progression du nombre d'associations qui

explique prioritairement la progression du nombre de bénévoles, 85% des associations ne fonctionnant qu'avec des bénévoles.

Les Français semblent donc bien être de plus en plus désireux de prendre en charge leurs propres problèmes et d'agir sur leur environnement social au sens large.

Il n'existe pas un bénévolat mais des bénévolats : réguliers ou occasionnels, dirigeants associatifs ou bénévoles de terrain, bénévoles engagés auprès des bénéficiaires ou dans le fonctionnement de l'association, bénévolat d'expertise (ou « de compétences »).

L'ancienne opposition entre logique du cœur (portée par les bénévoles) et compétences (portée par les professionnels) disparaît progressivement.

Que serait l'UNICEF France sans ses bénévoles ?

En offrant une partie de leur temps, ils font économiser chaque année en salaires et en charges l'équivalent de 5, 7 millions d'euros. Cela permet de consacrer l'essentiel des dons à secourir les enfants défavorisés dans 155 pays. Les bénévoles représentent l'ossature même de l'association. Ils sont à l'origine de sa création, de ses choix stratégiques, des valeurs qu'elle défend...

Par leur nombre, leur diversité et leur passion, ils font d'UNICEF France une « organisation » pas comme les autres.

6 575

 bénévoles :

c'est aujourd'hui le nombre de bénévoles qui nous aident au siège et dans toutes les villes où l'association est présente.



Local UNICEF (antenne du Sud-Lubéron)

Les bénévoles

■ Qui sont les bénévoles ?

Toutes les études confirment que le revenu et le niveau d'éducation ont une influence sur le bénévolat.

Mais ceci ne se vérifie pas forcément si l'on s'intéresse à la durée du travail bénévole. La population des bénévoles ressemble à celle des donateurs.

Elle est en effet plutôt privilégiée culturellement et économiquement, l'appartenance et la culture religieuse joue également un rôle important, puisque 25% des bénévoles ont une appartenance religieuse.

■ Bénévolat et sexe

Alors que pour les dons, les comportements sont sensiblement identiques, pour le bénévolat la population demeure plus

largement masculine, les hommes consacrant en moyenne 5 heures de plus à leur activité bénévole que les femmes.

C'est probablement l'importance du bénévolat sportif qui explique ces chiffres.

Ils sont à relativiser cependant, en fonction du domaine d'activité de l'association.

En effet, dans les associations à vocation sociale ou humanitaire, à l'instar de l'UNICEF France, la proportion de femmes est largement dominante (mais en régression : - 3,6%).

76% des bénévoles UNICEF sont des femmes.

■ Bénévolat et âge

Les bénévoles sont globalement moins âgés que

les donateurs et la moyenne d'âge des bénévoles culmine autour de 35/44 ans.

L'UNICEF France ne correspond pas précisément à ces statistiques.

50% des bénévoles ont entre 60 et 74 ans et 20% ont entre 45 et 59 ans.

54% de notre population est donc âgée de plus de 60 ans et 26% des bénévoles ont moins de 45 ans.

On note avec satisfaction la progression du nombre de bénévoles jeunes, c'est-à-dire de moins de 20 ans (5%, soit + 3%) et de 20 à 34 ans (15%, soit + 11%).

La population bénévole des 45-59 ans perd 4 points et tombe à 20%.

■ Bénévolat et situation professionnelle

La question des liens entre bénévole, chômage, activité et inactivité est essentielle. Dans une société où le travail ne peut plus constituer l'unique facteur d'identification sociale, de nouvelles sources de légitimation restent courantes. Mais la fréquence de l'engagement bénévole n'est pas proportionnelle au temps disponible.

Au contraire la participation bénévole des personnes travaillant à temps plein et temps partiel est plus élevée que celle des chômeurs : en effet, en moyenne, les chômeurs font moins de bénévolat, alors qu'ils constituent la population cible pour un nombre croissant d'associations.

En outre, les ouvriers, retraités et inactifs ont, semble-t-il, une participation bénévole inférieure à la moyenne. Alors que près de 40% des cadres supérieurs ont eu, au moins une fois, un engagement bénévole. Les retraités sont fréquemment donateurs mais moins souvent bénévoles, à

l'inverse, les étudiants donnent plus fréquemment de leur temps que de leur argent. Notons que d'une manière générale, la proportion du bénévolat croît nettement et régulièrement avec le revenu.

29% des bénévoles UNICEF ont un diplôme équivalent au baccalauréat et **61% ont un diplôme supérieur au baccalauréat**, dont 41% ayant effectué un deuxième ou un troisième cycle (ou équivalent grandes écoles).

48% sont retraités (moins 14 points), 25% exercent une activité (plus 6 points), 3% sont sans emploi (moins 7 points), 8% sont étudiants (plus 3 points) et 6% en recherche d'emploi (plus 2 points).

Parmi les bénévoles qui sont en activité, 20% exercent une profession liée à l'éducation (moins 16 points), 16% ont une profession liée à la santé (plus 8 points), 32% sont

employés (plus 12 points) et 16% sont cadres dans d'autres secteurs d'activité. On totalise donc **36% de cadres actifs au sein des bénévoles UNICEF**, ce qui est conforme aux statistiques du bénévolat en France.

A noter pour ce qui est de l'UNICEF France : **la proportion de bénévoles issue du milieu de l'Education nationale est en baisse au profit de profils variés, ce qui était un des objectifs annoncés en 2001.**

■ Bénévolat et zone urbaine

35% des bénévoles UNICEF habitent une commune de 10 000 à 100 000 habitants et 28% une commune de plus de 100 000 habitants.

2/3 des bénévoles UNICEF vivent donc dans des communes de plus de 10.000 habitants.

Les activités des bénévoles UNICEF

■ Durée du bénévolat

41% des bénévoles UNICEF le sont depuis une durée allant de 1 à 5 ans (plus 3 points), **31% sont bénévoles depuis moins d'un an et 28% sont bénévoles depuis plus de 5 ans** (dont 11% sont à l'UNICEF depuis plus de 10 ans). On note une nette augmentation des activités ponctuelles au profit d'un

bénévolat de missions ou de projets.

■ Temps consacré

48% ont une activité ponctuelle, 22% consacrent 1 à 2 journées à l'UNICEF, 18% une demi-journée et 12% plus de 2 journées.

■ Type d'activité

L'activité la plus couramment pratiquée est

la vente de cartes (48% - moins 9 points), ce qui explique la majorité de bénévoles exerçant une activité ponctuelle.

18% exercent une activité autre (administration, gestion, comptabilité...), Les nouveaux projets émergent dans les activités bénévoles et on peut ainsi noter :

- 2% se consacrent aux ressources bénévoles,
 - 4% à la communication,
 - 9% aux événements,
 - 1% au patrimoine solidaire,
 - 1% à l'Enfance en France,
 - 12% au plaidoyer,
 - 2% aux relations avec les collectivités,
 - Enfin 3% aux partenariats avec les entreprises.
- 93% de ceux qui ont participé à la vente de carte sont prêts à recommencer.**
- **Bénévolat et adhésion**
78% des bénévoles sont adhérents.
 On remarque que l'ancienneté du bénévolat influence l'adhésion au Comité français (95% des bénévoles depuis plus de 5 ans sont adhérents). De même, plus les bénévoles sont âgés plus ils adhèrent (85% des bénévoles âgés de 60 à 74% sont adhérents).
- **Autres activités des bénévoles**
26% des bénévoles UNICEF font partie d'une autre association humanitaire.
 Les plus fréquemment citées sont (par ordre décroissant) : les Restos du Cœur, la Croix Rouge, Amnesty International et le Secours Catholique.

Comment devient-on bénévole à l'UNICEF ?

Nous nous sommes intéressés à la manière dont les bénévoles ont fait connaissance avec l'UNICEF France ou le comité départemental pour l'UNICEF et ont ainsi décidé d'y faire du bénévolat, ceci dans la perspective du recrutement de bénévoles que nous continuons à développer.

Plusieurs moyens existent pour recruter des nouveaux bénévoles :

- on peut constater que le bouche à oreille (6%) et **les réseaux amicaux et familiaux restent majoritaires à l'UNICEF (26%) mais sont en nette régression (moins 26 points)**,
- les annonces passées dans la presse (11%) et notamment sur internet (14% - plus 13 points) deviennent une des pistes importantes de recrutement,
- les campagnes d'affichage (1%) et la démarche personnelle des nouveaux bénévoles restent stables (17%) et il convient alors de faire connaître suffisamment l'existence de nos structures départementales et locales.

Le développement des réseaux sociaux, des sites internet et du webbénévolat sont des pistes de développement importantes pour l'UNICEF France.

Motivation et satisfaction des bénévoles UNICEF

■ **Motivation des bénévoles**
Le fait que le bénévolat augmente est la preuve de l'existence d'un élan de solidarité et d'une prise de conscience des français, qui deviennent moins individualistes. Le bénévolat devient un comportement habituel et de plus en plus de personnes le choisissent. Les motivations des bénévoles vont d'un pôle altruiste à un pôle égoïste : motivation pour soi, motivation pour les autres, charité, révolte, prise de conscience. La socialisation et l'insertion sociale, échanger, communiquer sont également des facteurs de motivation importants. Dans la pratique certains bénévoles sont motivés par l'impersonnalité et l'anonymat, tandis que d'autres recherchent un vrai contact humain. Les associations proposent des activités qui correspondent à ces deux

demandes de proximité ou de distance.

Les bénévoles ont tous ce même désir de soulager la misère et la souffrance d'autrui. Ce geste relève de l'éthique, de l'accomplissement de soi, de l'identification à une cause visant à rétablir plus d'égalité et de démocratie, de la solidarité dans tous les sens du terme.

68% des bénévoles ont choisi d'être bénévole à l'UNICEF par conviction pour la cause des enfants, 23% afin d'occuper leur temps libre de manière utile et 3% pour rencontrer d'autres personnes. 2% enfin souhaitent acquérir de nouvelles compétences et 2% seulement avoir des responsabilités.

Ces dernières motivations répondent au développement d'outils tels que le Passeport bénévole (lancé par France Bénévolat), qui permet notamment de mettre en œuvre la Validation des Acquis et de l'Expérience, un atout de poids pour les jeunes en recherche d'emploi.

VALIDER SES COMPETENCES

Activités bénévoles... autant d'occupations qui peuvent enrichir et étoffer des compétences. Mais comment les mettre en valeur et les faire reconnaître ? Les bilans de compétence offrent bien souvent une première solution.

La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 permet d'aller plus loin. Les expériences d'au moins trois ans dans une activité associative, bénévole ou syndicale, salariée ou non, peuvent désormais être comptabilisées dans une procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE). Une démarche qui, après délibération d'un jury, conduira à l'attribution d'un diplôme ou à l'équivalence d'une partie d'un diplôme, les compétences complémentaires devant être alors être certifiées ultérieurement.

■ Satisfaction

65% (plus 3 points) des bénévoles sont plutôt satisfaits de leur activité au sein de l'Unicef et 24% sont très satisfaits, soit **89% de bénévoles UNICEF satisfaits de leur activité.**

Conclusion

Les résultats de cette enquête vont nous permettre de toujours mieux adapter notre politique de recrutement et de formation aux besoins et aux souhaits des bénévoles.

■ Nos atouts :

- une population bénévole fortement motivée par la cause des enfants et satisfaite de son activité au sein de l'UNICEF France,
- des bénévoles exerçant, ou ayant exercé, des professions proches de l'enfance et qui sont à même d'enrichir les missions de notre association,
- une population rajeunie et diversifiée, nous permettant de mener à bien l'ensemble des nouveaux projets.

Les bénévoles qui sont là depuis moins d'un an sont le plus fréquemment très satisfaits.

Pour 36% des bénévoles, la condition à un bénévolat de qualité est la formation, pour 31% il s'agit de l'information, enfin pour 22% il s'agit de la reconnaissance.

■ Formation

Pour les bénévoles qui ont reçu une formation, 71% en sont plutôt satisfaits, 21% très satisfaits et 8% pas satisfaits.

92% des bénévoles sont donc dans l'ensemble satisfait de la formation délivrée à l'UNICEF.

Il y a environ la moitié des bénévoles qui estiment ne pas avoir reçu de formation au cours de leur première année de bénévolat.

68% des bénévoles sont favorables à la mise en place d'un Passeport Bénévole à l'UNICEF France, 71% sont également favorables à la mise en place d'une plateforme de formation en ligne.

■ Nos faiblesses :

- des attentes en matière de formation et d'information,
- une forte proportion de bénévoles se consacrant essentiellement à la vente de cartes de vœux, ce qui conduit souvent à négliger de nombreux champs d'action qui permettraient pourtant de développer les structures locales (recrutement, recherche de partenariats et de subventions, communication interne et externe, formation, plaidoyer – à la fois en milieu scolaire et hors milieu scolaire, opérations événementielles, etc.)

En résumé, nos efforts doivent continuer à porter sur le recrutement de bénévoles, qui doit être considéré comme une activité à part entière par les comités départementaux et sur la formation, essentielle à la réalisation des missions et projets, fussent-ils de courte durée.

Nous sommes tous motivés par la cause des enfants et il nous faut impérativement allier la compétence professionnelle à l'extraordinaire engagement inhérent à tout bénévole.

L'UNICEF France entend répondre à ces problématiques par la mise en œuvre d'une plateforme de formation en ligne, d'un programme de web bénévolat et de nouveaux projets propices à l'engagement des jeunes.

Après 2010, année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'Union Européenne a décidé de mettre l'accent en 2011 sur l'engagement, à travers l'année Européenne du Bénévolat et du Volontariat.

En France, 58 associations françaises, dont l'Unicef France, se sont unies dans l' « Alliance EYV 2011 France » (European Year of Volunteering) pour contribuer au succès de cette année européenne et alimenter la réflexion sur les questions liées à l'engagement.

Son objectif : faire comprendre « l'importance du bénévolat et du volontariat comme créateur d'une société plus démocratique, plus bienveillante et plus responsable ».

Nous avons participé activement au programme de promotion de l'engagement auprès des jeunes dont le point d'orgue est la semaine de l'engagement, du 17 au 23 octobre 2011.

Afin de rendre hommage à l'engagement des milliers de bénévoles, qui nous donnent de leur temps, nous avons souhaité durant cette année mettre en ligne chaque mois le portrait de l'un d'entre eux.

Un grand MERCI à tous les bénévoles qui nous accompagnent au quotidien et qui nous permettent de mettre en œuvre, auprès des enfants qui en ont le plus besoin, des programmes d'eau et d'assainissement, de lutte contre la malnutrition, de vaccination, etc.

Portraits de bénévoles

Fabienne, une experte au service des enfants

Connaissances techniques du secteur de l'enfance, vision éclairée du monde politique, convictions inébranlables : c'est tout cela que Fabienne Quiriau met au service de l'Unicef pour défendre les droits de l'enfant en France... Portrait de l'une des rares spécialistes de la question de l'enfance au sens large.



Le crédo de Fabienne : l'intérêt de l'enfant et la prévention avant tout !

« J'avais 8 ans. Je me souviens pleurer en voyant des petites filles de mon âge, à Casablanca où j'habitais à l'époque, vivre dans une grande pauvreté, devoir travailler au lieu d'aller à l'école... Je me suis dit 'Quand je serai grande, je me battrai contre l'injustice' ». Aujourd'hui elle l'avoue dans un sourire, elle n'avait aucune idée de ce qu'elle mettait alors derrière ce mot, « injustice ». Mais par la suite, tout l'a amenée vers l'enfance... »

Après un parcours très riche - études de géographie et de sciences, vacances au CNRS, enseignement, Institut d'Etudes Politiques...- elle devient Attaché Ministériel aux Affaires Sociales, chargé de mission Insertion des personnes handicapées. Elle assiste à la mise en place de la Décentralisation et est **très fortement marquée par l'engagement des professionnels de l'enfance, qui s'inquiètent du devenir des enfants et leurs familles dans cette nouvelle réorganisation** : *« C'était comme si on leur enlevait leur propre enfant ! Ils étaient tellement impliqués... Je ne ressentais pas cette dimension affective dans les autres secteurs. »*

Se faire le porte-voix des professionnels de l'enfance

Dix ans après, elle concrétise la promesse qu'elle s'était faite alors, « aller voir sur le terrain comment ça se passe ». Elle intègre la direction des ressources humaines du Conseil Général de Vendée et y retrouve ces mêmes professionnels de l'enfance : pendant huit ans, puériculteurs, assistants sociaux, médecins, éducateurs etc. vont se succéder dans son bureau, lui confier leurs difficultés, leurs réussites, les obstacles qu'ils rencontrent... « J'ai énormément appris en les accompagnant, en leur proposant des solutions, des formations ; ensemble, on a innové, mis en place des actions concrètes. J'ai acquis avec eux une connaissance inestimable de leurs métiers, qui m'a permis ensuite de prendre les bonnes décisions quand je suis devenue 'Directrice enfance, famille et des solidarités'. »

En 2005, Philippe Bas, alors Ministre de la Famille, lui demande de venir travailler avec lui sur une **réforme de la protection de l'enfance**. « Je ne voulais pas travailler en cabinet ministériel, mais je me suis dit que je me devais d'être le porte-voix des professionnels de terrain qui s'étaient confiés à moi ». Elle portera le projet de loi, au cœur du cyclone : « Le contexte était délicat avec le projet de loi sur la délinquance juvénile... Deux visions de l'enfance s'affrontaient, et j'étais en première ligne dans ce combat face au staff du ministère de l'intérieur, avec l'enjeu de la campagne électorale en toile de fond... **On a réussi à faire adopter la réforme en 2007, une réforme qui prenait en compte les Droits de l'Enfant et mettait l'intérêt de l'enfant au cœur des dispositions. Je n'en reviens toujours pas, c'est inouï !** »

L'Unicef : un engagement personnel

Par la suite, elle accepte l'invitation de l'Unicef France à participer à ses commissions « Enfance en France », dont elle devient la présidente - toujours en tant que bénévole : « Mon métier, c'est Directrice générale de la CNAPE, la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant, mais j'ai besoin également de porter cette cause autrement, à titre plus personnel, et de manière plus militante ! »

Elle accompagne l'Unicef France sur les questions de l'enfance en France : dans le cadre des projets de loi du gouvernement par exemple, **elle est toujours aux côtés de notre Président aux auditions au Parlement et dans les Ministères**, pour défendre une certaine vision de l'enfance. Elle se fait également porte-parole expert auprès des médias... L'une des forces de Fabienne, c'est en effet de parler tous les langages des spécialistes des secteurs concernés par l'enfance – santé, précarité, justice, éducation... - et de pouvoir « faire le lien » : avec le grand public, les politiques, et avec toujours en tête le dénominateur commun : l'enfant.

« **En ce moment ?** On se bat pour une réforme de la justice des mineurs qui traitera les enfants comme des enfants, et non comme des adultes... **Là aussi, le combat n'est pas de tout repos, mais on n'a pas dit notre dernier mot !** »

Claude : gagner les entreprises à la cause des enfants

Bénévole au comité du Bas-Rhin, Claude Collet met ses connaissances du monde de l'entreprise au service de l'Unicef depuis trois ans. Si on lui demande comment il est devenu référent "[Entreprises Amies de l'Unicef](#)" (EAU), il explique sans détour que tout cela a commencé un peu « par hasard ».



« Bonjour Madame. Claude Collet de l'Unicef. J'aimerais parler à un responsable pour lui présenter [le réseau des "Entreprises Amies de l'Unicef"](#) ». C'est avec ces mots que le bénévole entre en contact avec une société lorsqu'il la démarché une première fois. À l'autre bout du fil, l'interlocutrice répond, sans hésitation, comme si c'était un refrain : « Monsieur, les personnes concernées sont indisponibles. Pour un premier contact, pouvez-vous envoyer un mail ? ».

À peine a-t-il raccroché que le référent EAU s'amuse de ce bref échange. **Car ce n'est pas la première fois, et certainement pas la dernière, qu'on lui adresse une telle réponse.** « Combien de fois ai-je entendu cet argument ! », s'exclame t-il. « Très souvent, le responsable est en réunion, ou alors, il s'est absenté, ou bien je ne reçois pas de réponse à mon mail ». En tout cas, **même si Claude essuie un certains nombre de refus, il reste positif.** « L'an dernier, j'ai passé plusieurs dizaines d'appels sur tout le département, et au final, trois sociétés sont devenues « Entreprises Amies de l'Unicef » et c'est déjà ça ! », dit-il en souriant, d'un ton déterminé. « Je ne sais pas ce que c'est le découragement, sinon, je ne me serais pas engagé ! », poursuit-il.

Du monde de l'entreprise à l'Unicef

Le monde de l'entreprise, Claude le connaît bien. Aujourd'hui, il a encore un pied dans son activité professionnelle qui occupe un quart de son temps. Entre son métier d'ingénieur libéral, son engagement aux côtés de l'Unicef, sa passion pour la photo et les voyages, ses semaines sont bien occupées. « Maintenant, j'estime qu'il faut donner la priorité aux petites entreprises et aux artisans. On peut s'intéresser à 1000 entreprises, mais si à chaque fois on a à faire à un responsable qui n'a pas la fibre sociale, ça n'aboutit pas. Alors que lorsqu'on a à faire à une petite structure, on a plus facilement accès au responsable ».

Un engagement sans faille

Quand on demande à Claude comment il a rejoint nos équipes de bénévoles, la réponse fuse : « Un jour, j'ai répondu au téléphone à la place de mon épouse », raconte t-il. « Au bout du fil, il y avait quelqu'un de l'Unicef qui recherchait des volontaires pour tenir un stand dans un chalet de Noël ». La scène se passe en 2008, et à ce moment-là, Claude travaille encore à temps plein. Ça ne l'empêche pas de se rendre sur place, où **il a un déclic.** Là-bas, le président du comité explique que les entreprises peuvent aussi aider l'Unicef. « **Ça a fait tilt ! Le domaine de l'entreprise, c'est toute ma carrière** », s'exclame le bénévole, avec le sourire. Trois semaines après, le voilà devenu officiellement le référent EAU du comité. **À 68 ans, ce grand-père très actif a trouvé un sens à son engagement associatif.** « Je compte bien rester bénévole au sein de l'Unicef le plus longtemps possible », affirme t-il avec enthousiasme. C'est tout le mal qu'on lui souhaite !

Annick, bénévole : « J'aime être en contact avec les gens »

Peu de temps après avoir pris sa retraite, Annick est devenue bénévole pour l'Unicef France. Cela fait maintenant 5 ans qu'elle investit de son temps et de son énergie pour notre association. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle ne compte pas les heures. Portrait d'une grand-mère dynamique et engagée.



Annick tient depuis quelques années la boutique de l'Unicef de la gare du RER A, à Nogent-sur-Marne.

Un vendredi, presque 13 heures, horaire d'ouverture de la boutique Unicef ce jour-là, à la gare du RER de Nogent-sur-Marne. Comme presque tous les jours, Annick passe les portiques de son pas décidé, sort ses clés et relève le rideau de fer. **Malgré les courants d'air, elle laisse toujours la porte ouverte pour que les gens aient envie d'entrer.** Dès qu'on passe la porte, on se rend compte à quel point la bénévoles prend soin des lieux. « Tous les soirs, avant de partir, je recouvre les objets avec de grands drapeaux de l'Unicef. Sinon, avec le passage qu'il y a dans la gare, on a beaucoup de poussière ». Et des objets dont il faut prendre soin, il y en a ici ! Calendriers, parapluies, boules de Noël, en passant par les affiches et ballons, sans oublier les papiers cadeaux, les crayons de couleurs et les ours en peluche, occupent tous les rayonnages.

Une vie bien remplie

À l'approche des fêtes, Annick espère voir les ventes augmenter. « La journée en général c'est calme, mais le soir, ça marche mieux, quand les gens rentrent de leur travail ». D'ailleurs, à cette époque de l'année, ce sont surtout les cartes de vœux qui intéressent les usagers du RER. La sexagénaire constate que c'est le produit Unicef qui se vend le mieux. C'est pour ça que les cartes se trouvent à l'entrée de la boutique. « Il y a des gens qui viennent exprès pour ça », affirme Annick. **L'an dernier, elle se souvient avoir collecté entre 1000 et 1500 euros, uniquement avec les cartes de vœux.** Un chiffre encourageant pour cette ancienne commerciale. Car ce n'est pas vraiment un hasard si Annick tient cette boutique Unicef aujourd'hui. **Après avoir commencé sa carrière comme vendeuse dans les grands magasins parisiens, cette grand-mère hors pair a travaillé pendant très longtemps dans le secteur du tourisme :** « J'aime rencontrer les gens, être en contact avec la clientèle ».

Très investie dans son rôle de bénévole, Annick s'est engagée auprès de l'Unicef dès qu'elle a pris sa retraite en 2005. « À ce moment-là, je n'avais pas mes petits-enfants. J'avais du temps pour moi. Un jour, j'ai lu une annonce de l'Unicef et ça m'a tout de suite attirée ! », se rappelle-t-elle, enthousiaste. « Maintenant, je m'organise entre l'Unicef et la garde de mes trois petits enfants ». D'ailleurs, Annick s'amuse beaucoup avec la façon dont sa petite-fille la décrit. « Tu vois, ma mamie, elle a une boutique pour les petits enfants qui sont malheureux », raconte la petite à qui veut l'entendre. Et quand on demande à la super mamie s'il n'y a pas des moments où elle préférerait se reposer, la réponse fuse sans hésitation, avec un grand sourire : « **Je me suis engagée. Je ne suis pas quelqu'un qui laisse tomber !** »